

## L'histoire peu commune des cimetières de Saint-Didace.



Depuis le tout début de ses balbutiements jusqu'à aujourd'hui, notre paroisse a vu l'érection de trois cimetières catholiques. Le premier en 1850, le second en 1864 et le dernier en 1960.

Le territoire a connu ses premiers colons vers 1820-1830 et ces derniers n'ont pas tous attendu l'inauguration du premier cimetière pour rendre l'âme ; que faisaient les familles des corps de leurs défunts ? Les chemins étaient inexistantes ou impraticables, les familles partaient-elles en expéditions jusqu'à Maskinongé, St-Ursule, St-Cuthbert ou St-Gabriel de Brandon pour y enterrer leurs morts ou peut-être inhumaient-elles leurs défunts sur la terre familiale et attendaient-elles le passage d'un prêtre missionnaire qui aurait béni la tombe? C'est une question sans réponse pour le moment.

Il ne faut pas oublier la présence amérindienne avant l'arrivée des colons, il est probable que le territoire initial de Saint-Didace ait connu un cimetière amérindien, mais ça, c'est une autre histoire.

Revenons aux trois cimetières de Saint-Didace.

### Premier cimetière :

Plusieurs informations nous permettent de situer la chapelle et le premier cimetière approximativement à l'emplacement actuel du garage municipal et de l'actuel presbytère.



- C'est, entre autres, à cet endroit, que Gabriel Sarrasin, dans son « Dictionnaire des Familles de Saint-Didace » place la chapelle.
- 4 décembre 1849 : L'abbé Bois demande l'autorisation à Monseigneur Signay, Archevêque, de bénir la chapelle en construction et le cimetière contigu.
- 27 juillet 1850 : donation, par Édouard Hamelin, d'une portion de terre de 2 arpents par six arpents située au sud-ouest de la Rivière Maskinongé, cette portion de terre étant bordée par ladite Rivière. Quatre arpents sont dans le district des Trois-Rivières et deux dans celui de Montréal (la ligne interdiocésaire n'a été déplacée que le 1er août 1878). L'acte précise qu'il y a une chapelle récemment bâtie sur la terre donnée. Cet acte de donation identifie clairement sur quelle rive était située la chapelle et donc le 1er cimetière puisque celui-ci était contigu à la chapelle.

Des informations récentes nous permettent de nous questionner sur l'existence possible d'une deuxième chapelle:

1e Une carte datant de 1863 (voir référence en bas d'article) situe une chapelle à l'intersection des actuelles routes 348 et 349 ; sans préciser si cette chapelle était située entre l'actuelle route 348 et la rivière Maskinongé ou de l'autre côté de ladite route 348. Le premier site (entre rivière et route) semble le plus probable.

L'auteur de la carte est Jérémie Laporte, un arpenteur reconnu qui stipule sur la carte que toutes les informations s'y trouvant sont véridiques. Normalement, toute erreur ou omission devrait être écartée. Il est toutefois étonnant de voir que le cœur du village avec le Chemin Royal (actuelle Rue Principale) et le Rang St-Joachin (actuel Chemin de Lanaudière) y sont pratiquement inexistantes, en plus n'apparaît pas le presbytère bâti en 1853.

Si il ya réellement eu une chapelle à cet endroit, il serait vraiment original qu'un lieu autrefois béni (chapelle) soit aujourd'hui occupé par une compagnie d'excavation arborant un joyeux diable comme logo ou bien par une station d'essence.

De l'ouverture des registres paroissiaux (1853) jusqu'à l'inauguration du deuxième cimetière (novembre 1864), on retrouve 319 actes de sépultures dans les registres paroissiaux de Saint-Didace. De décembre 1849 à l'ouverture des registres paroissiaux, il y a certainement eu une quinzaine de décès, peut-être un peu plus, donc au total, un peu plus de 330 personnes ont pu être enterrés dans le premier cimetière.

### **Deuxième cimetière :**

- 5 mai 1864, les marguilliers décident d'échanger un terrain avec M. Jérémie Maigret de façon à rencontrer les exigences des constructions en cours (église, sacristie et érection d'un nouveau cimetière).
- 4 septembre 1864 : requête de la majorité des habitants et francs tenanciers de Saint-Didace pour l'érection d'un nouveau cimetière. N'ayant pas vu le texte de cette requête, il est difficile d'en savoir le motif ; prévoyait-on la construction future d'un nouveau presbytère ?, à ce moment et à l'emplacement du premier cimetière? les cimetières devaient-ils être positionnés d'une manière particulière par rapport à l'église? c'est une autre question sans réponse pour le moment même après demande d'information auprès des Évêchés de Joliette et de Trois-Rivières.
- 6 octobre 1864 : Procès-verbal de l'archiprêtre Luc Aubry concernant l'érection d'un nouveau cimetière.
- Le 22 octobre 1864 voit l'érection du nouveau cimetière par décret de l'Évêque Thomas Cooke. Ce même décret définit l'emplacement (côté ouest de l'église) et les dimensions du nouveau cimetière (283 pieds de longueur par 63 pieds de largeur).

De plus, le cimetière ne pourra être béni qu'après avoir été enclos et préparé convenablement aux frais des paroissiens.

- Le 24 octobre 1864, M. le Curé et les Marguilliers de Saint-Didace présentent à l'Évêque des Trois-Rivières une requête pour exhumer et déplacer les corps des défunts enterrés dans l'ancien cimetière pour les inhumer dans le nouveau cimetière. Ceci en confirmant qu'aucune personne décédée de maladie contagieuse n'a été enterrée durant les trois dernières années.
- Le 25 octobre 1864, Monseigneur l'Évêque autorise le déplacement des corps et permet que le terrain de l'ancien cimetière retourne à un usage profane une fois les corps déplacés. Les corps enterrés dans l'ancien cimetière sont donc ramenés dans le nouveau cimetière et inhumés en caveaux familiaux ou en fosse commune.

### **Troisième cimetière :**

Lors de la présentation du film « Le nord au Cœur » qui mettait à l'honneur M. Louis Edmond Hamelin, ce dernier nous a raconté l'anecdote suivante : Son père, Antonio Hamelin, agriculteur, fils du bâtisseur de la maison de la Rue du Pont (maison familiale Hamelin) désirait être enterré sur la terre familiale et à chaque fois qu'il exprimait ce souhait au curé, il se faisait dire qu'il ne pouvait être enterré dans un lieu profane. Plus il insistait et plus la réponse était la même. Un jour, il eut une idée géniale, il savait que le cimetière de l'église serait bientôt trop petit pour les besoins de la paroisse ; il se dit que s'il donnait une partie de sa terre à la fabrique pour qu'elle en fasse un nouveau cimetière, ce lieu serait béni et il pourrait ainsi y être enterré. Chose pensée, chose faite ; le 26 juin 1959, Antonio Hamelin donnait une partie de terrain situé en bordure de la route 349 (lot P-758) à la Fabrique de Saint-Didace pour que cette dernière y érige un nouveau cimetière. Quatre conditions étaient reliées à cette donation, la plus importante étant que le donateur se réserve un lot familial de son choix au dit nouveau cimetière.

Christian Porès.

### **Sources :**

- Lettres de l'Abbé Louis Édouard Bois, 1849.
- Plan de la Seigneurie de Lanaudière et de l'Arrière Fief Hope par Jérémie Laporte, 12 mars 1863. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cote: E21,S555,SS3,SSS4,P107.4
- Différents documents datant de 1864 et étant reliés à la construction de l'église et l'érection du cimetière de 1864.
- Décret relatif au transfert des corps des défunts du premier cimetière au second.
- Contrat notarié de donation par Antonio Hamelin, 26 juin 1959.